

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL532

présenté par
M. Denaja, rapporteur

ARTICLE 13

A la quatrième phrase de l'alinéa 30, après le mot : « ordre », insérer les mots :

« ou le bâtonnier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement comblant une lacune.